



Flash Info



Tel : 01 64 00 08 19

mairie.ste.colombe@gmail.com

Délibérations du conseil municipal du 4 avril 2017

La première délibération concernait l'adhésion des communes de Nangis et d'Avon au **SDESM (Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne)**. Le compte de gestion présenté par M. Le Trésorier Principal de Provins a ensuite été approuvé à l'unanimité. Le compte administratif 2016 de la commune, présentant un excédent de fonctionnement de **172 078,83€** et un déficit d'investissement de **220 027,82€** a, lui aussi, été approuvé à l'unanimité. Les membres du Conseil ont décidé d'augmenter les taux 2017 (Taxe d'habitation, Taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties) de **0.50 point**. Malgré cette augmentation, les taux de Sainte-Colombe restent bien inférieurs aux taux départementaux et nationaux.

Des subventions ont été accordées à plusieurs associations : Sainte-Colombe Sports et Loisirs (1000€), l'association sportive Armand François (2000€), le Comité d'entraide aux personnes âgées (850€), l'entente foot (2500€), l'éducateur sportif de l'entente foot (6223€), les Anciens Combattants (310€), la Troupe s'éveille (500€), La FNATH (200€), le lycée des Pannevelles (600€), le Taekwondo (300€), le Comité des fêtes (1500€), les jeunes sapeurs-pompiers de Provins (150€), Swahilisa (100€), la société de chasse (600€), le Chœur du Montois et du Provinois (50€), les lépreux de Sainte-Colombe (500€), le club d'athlétisme de Provins (100€). Pour information : Le Tennis Club ne demande aucune subvention pendant deux années. En échange, la commune réalisera des travaux sur les courts afin de réparer les fissures. Le foyer des jeunes ne demande aucune subvention cette année.

Les membres du Conseil ont fixé le montant alloué par élève du Groupe scolaire Armand François : 42€ par élève et une dotation de 180€ par classe, ce qui représente **7098€ pour les 169 élèves et 1260€ pour les 7 classes**.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 et l'affectation de résultat de la section de fonctionnement 2016, le budget primitif a été voté (Fonctionnement : 1 567 313,02€ et investissement : 806 259,27€).

Les membres du Conseil ont ensuite approuvé le compte de gestion « service eaux et assainissement » 2016 présenté par M. Le Trésorier Principal de Provins. Le compte administratif, présentant un excédent de fonctionnement de **11 271,34€** et un déficit d'investissement de **13 099,07€** a, lui aussi, été approuvé.

Les tarifs Eau et Assainissement ont été révisés. Le prix du m³ d'eau a été augmenté de 0.10€. Il passe donc de 1.89€ à **1.99€**. Il en a été décidé de même pour le m³ assainissement qui, par conséquent passe de 2.05€ à **2.15€**. Une anticipation est indispensable car le maillage d'eau sur le Provinois et les travaux de la station d'épuration sont à envisager dans un proche avenir. Les autres tarifs (changement de propriétaire, redevance annuelle d'abonnement, droit au raccordement eau ou assainissement, prix d'un compteur d'eau) restent inchangés. Le budget eau et assainissement 2017 a été voté. Total pour la section de fonctionnement : **421 294,08€** et pour la section d'investissement : **196 961,00€**

Pour information

En raison d'un changement de matériel informatique, les services de la Mairie risquent d'être perturbés le samedi 20 mai et le lundi 22 mai. Nous sommes désolés de la gêne occasionnée.

Information concernant l'ouverture du parking de Longueville

L'ouverture du parking devrait se faire mi-juin. Les clients peuvent constituer un dossier d'abonnement en s'adressant au Service clients EFFIA par téléphone au 0 825 888 826 ou par mail à l'adresse : service.clients@effia.fr Les clients seront placés dans un fichier qui sera activé à l'ouverture. La procédure pour coder les cartes Navigo ou l'attribution de la carte sera communiquée dès que la date d'ouverture du parking sera précise. Le tarif de l'abonnement mensuel avec Navigo actif est à **25€ TTC**, l'abonnement hors Navigo est à **35€**.

Assemblée générale de l'association A.L.A

L'assemblée générale d'A.L.A a eu lieu le **jeudi 13 avril 2017**, salle du Lavoir. La Présidente, **Mme Jocelyne MARCHAL** a remercié toutes les personnes présentes. Avant de faire le compte-rendu annuel, elle a tenu à expliquer les causes de l'annulation de la croisière 2017 qui est reportée du 3 au 10 avril 2018. Cet imprévu oblige l'association à continuer encore un an, à la satisfaction générale. Ensuite, **Mme ANDRE** a fait le compte-rendu des animations depuis le 12 mai 2016 : Tour de Sicile, journée à la ferme des « Michettes », réveillon du 31 décembre à la « Nouba », sortie théâtre à Montmirail. A la demande des membres honoraires présents, ces manifestations seront reconduites en 2017. Le résultat financier a été accepté à l'unanimité. L'assemblée générale a été suivie par un vin d'honneur dans la bonne humeur.



La cueillette des Œufs de Pâques



La cueillette des Œufs de Pâques a été organisée par la Municipalité le **dimanche 16 avril 2017**. Malgré un ciel menaçant les jours précédents, la pluie ne s'est heureusement pas invitée.

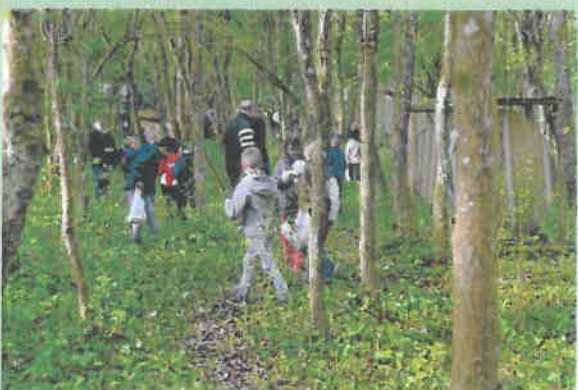
Cet événement a eu lieu, comme tous les ans, sur le terrain du Tir à l'Arc. Les archers ont accueilli les parents et les enfants avec gentillesse en leur proposant des boissons chaudes et des gâteaux.

Les enfants, répartis en trois groupes, sont partis à la cueillette des œufs. Les plus petits (élèves de Maternelle), parfois très timides, ont cherché les œufs avec l'aide de certains conseillers municipaux. Les moyens (élèves du CP, CE1 et CE2) et les grands (élèves du CM1 et CM2) étaient, quant à eux, déjà habitués.

Avant de se quitter, des lots ont été remis à ceux qui avaient trouvé des objets cachés dans les terrains.

Les heureux gagnants des gros lots de cette année sont : **Enzo CAILLAUX**, **Louis GUILLOTIN** et **Noémie ROBERT**. 15 autres enfants ont reçu un sachet de friture.

Une belle récompense pour les organisateurs : le sourire de tous ces enfants.



Du côté des Associations

Information concernant le Comité des Fêtes



Le Comité Des Fêtes de Sainte Colombe relance ses activités et prend un nouveau départ afin de vous en proposer d'autres pour 2018. La nouvelle équipe est d'ores et déjà en pleine effervescence pour organiser sa traditionnelle « Journée Champêtre » qui se déroulera le dimanche 4 juin 2017 de 8h00 à 18h00 sur le bord de la Voulzie. **PRIX DE LA JOURNEE (Pêche & Repas) : Pour les habitants de la commune : 12€ pour les adultes et gratuit pour les enfants de -12 ans. Pour les extérieurs à la commune : 22€**

N'hésitez pas à **venir vous inscrire en Mairie aux dates suivantes** :

- + Le mercredi 17 mai de 16h00 à 19h00
- + Le samedi 20 mai de 9h30 à 11h30
- + Le samedi 27 mai de 9h30 à 11h30



Paiement à l'inscription par chèque ou en espèces.

Toute personne inscrite à cette journée, pourra participer gratuitement aux animations proposées sur le site. Cordialement, La présidente, **Mme Françoise LEFEVRE**.



« Au caveau du Colombois » avec l'Association Sports et Loisirs

L'association Sports et Loisirs vous présente sa soirée Piano/bar « Au Caveau du Colombois » Salle Jeannine Griveau, le samedi 13 mai à 20 h 30. Venez nombreux et nombreuses passer un bon moment à notre soirée « chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui ». Bar à cocktails et restauration rapide sur place. Tarifs : Adulte 7€ avec une boisson offerte, de 8 à 18 ans 5€ avec une boisson offerte et gratuit pour les moins de 8 ans. Réservez vos places au 06 87 49 89 88. Renseignements également sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/scsl.scsl.7>

Sainte Colombe Sports et Loisirs vous présentera son nouveau spectacle de danse le 3 juin 2017, Salle J. Griveau. Ouverture des portes à 19h45. Buvette et vente de sandwiches sur place. Tarifs : 7€ et gratuit pour les moins de 8 ans. Réservations les vendredis 12 et 19 mai de 19h à 20h 30 et les samedis 13 et 20 mai de 11h à 11h 30 et de 14h à 16h Salle J. Griveau. Réservation possible au 06 87 49 89 88 validée à réception du paiement. Venez nombreux applaudir les danseurs et les danseuses!

Fête des voisins

La fête des voisins aura lieu, cette année, le vendredi 19 mai. L'année dernière, cet événement avait eu un certain succès puisque 200 personnes avaient participé.

Si vous souhaitez vous réunir avec vos voisins, n'hésitez pas à venir vous inscrire en Mairie, avant le 12 mai. Cette inscription vous permettra de recevoir des go-belets, des tee-shirts, des ballons ou des nappes. Précisez le nombre d'enfants qui seront présents.

Attention : le nombre de cadeaux est limité. Les premiers inscrits seront les premiers servis ! Nous espérons que cette année encore vous passerez une très agréable fête des voisins.



Information concernant la déclaration 2016 de l'impôt sur le revenu 2015

Si votre **revenu fiscal de référence (RFR)** était supérieur à 40 000 euros l'année dernière, vous devez obligatoirement déclarer vos revenus en ligne sur impots.gouv.fr. Si ce n'est pas le cas, déclarer en ligne n'est pas encore obligatoire pour vous mais cela va le devenir en 2019 au plus tard. N'attendez pas pour vous y mettre et découvrir les services en ligne d'impots.gouv.fr.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



**l'Assurance
Maladie**

**LA CONTRACEPTION
GRATUITE ET PROTÉGÉE PAR LE SECRET
POUR LES MINEURES***

D'au moins 15 ans, jusqu'à la veille du 18^{ème} anniversaire
Depuis le 1^{er} juillet 2016, l'Assurance Maladie permet aux mineures de plus de 15 ans de bénéficier de la gratuité et de l'anonymat lors de la délivrance d'un contraceptif mais également lors de la consultation médicale chez un médecin ou une sage-femme ainsi que pour la réalisation des examens biologiques.

Pour tout renseignement complémentaire, consultez : ameli.fr

**Journée
Grand Est**
Entre
Clichés
Et
Réalités

Alsace
Champagne
Ardenne
Lorraine

Samedi 13 mai 2017 [10h-23h]
Salle des Fêtes - Montigny-Lencoup

06 64 42 89 20 / culturexrlam@yahoo.fr / [facebook](https://www.facebook.com/culturexrlam)

Le CLIC SILLAGE a le plaisir de vous inviter à la conférence
Bien gérer son arthrose
animée par le Docteur Guillaume BESSE, Gériatologue clinicien

Judi 4 mai 2017 à 14H00
Mairie, salle du Conseil 1 place du Général de Gaulle 77480 Bray sur Seine

Entrée gratuite uniquement sur réservation
Par téléphone : 01 60 58 00 95
Ou mail : sillage.clc@gmail.com

BRAY
SEINE

SEINE-MARNE 7

MAIRIE
BRAY SUR SEINE
SERVICES

DATES A NE PAS OUBLIER

8 mai : Cérémonie de commémoration du 72^{ème} anniversaire du 8 mai 1945 à 10h30 au « Cimetière nouveau ».

13 mai : Piano bar « Au Caveau du Colombo »
Salle J. Griveau à 20h30, organisé par Sports et Loisirs.

19 mai : Fête des voisins (voir article page 3)

25 mai : Tournoi de Foot féminin (Stade de Longueville)

28 mai : Brocante organisée par le comité d'entraide aux personnes âgées.

4 juin : Journée champêtre organisée par le Comité des fêtes.



CLIC SILLAGE

Autres conférences
du CLIC Sillage

Le vendredi 9 juin à 14 h

« Un Psy pour qui, pour quoi et quand ? »

Par Patricia ISELIN

Psychologue, sophrologue

Salle du Petit théâtre

Centre culturel de Provins

10 rue du Général Delort

Le vendredi 9 juin à 14h

« Aptitude à la conduite des seniors »

Par l'AACC

(association pour l'action d'une conduite citoyenne)

Salle du Conseil

Mairie de Bray sur Seine

1 Place du général Leclerc